

**BRUXELLES (MPE-Média)** – Les groupes Solvay et INEOS on signé un accord de principe pour intégrer leurs activités de chloro-vinyles en Europe dans une joint-venture à 50/50.



Cette alliance entre Solvay et Ineos devrait aboutir à la création d'un producteur de PVC (polychlorure de vinyle) qui se classerait parmi les trois premiers acteurs mondiaux, a déclaré mardi au cours d'une conférence par téléphone le PDG de Solvay M. Jean-Pierre Clamadieu.

L'objectif de cette joint-venture sera « d'améliorer sa position compétitive en s'appuyant sur la qualité des actifs industriels apportés par les deux partenaires, la compétence de leurs équipes et la complémentarité de leurs positions géographiques. »

Une fois formée, la joint-venture devrait afficher un chiffre d'affaires pro forma 2012 de 4,3 milliards d'euros et un REBITDA(1) de 257 millions d'euros. Elle devrait employer près de 5.650 personnes dans 9 pays et rassembler les actifs des deux entreprises sur l'ensemble de la chaîne chloro-vinyle qui comprend le PVC - 3<sup>e</sup> plastique le plus utilisé au monde - la soude caustique et les dérivés du chlore.

### **Un partenariat "créateur de valeur"**

Rusvinyl, la joint-venture russe entre Solvay et Sibur, est exclue du périmètre de cette opération, ajoute le groupe.

« Ce partenariat repose sur un projet industriel ambitieux et créateur de valeur. Nous voulons constituer un acteur de taille mondiale disposant d'actifs industriels de très bonne qualité. Cette

joint-venture nous permettra de gagner significativement en compétitivité dans un contexte de coûts élevés des matières premières et de l'énergie en Europe. Nous sommes convaincus qu'il s'agit du meilleur projet pour pérenniser les activités chloro-vinyles de Solvay en Europe et assurer l'avenir de ses usines et de ses équipes », explique M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Comité Exécutif de Solvay.

« Cette opération, qui modifiera substantiellement le profil de notre portefeuille d'activités, nous permettra par ailleurs d'accélérer la transformation de Solvay en un groupe de chimie positionné sur des métiers de croissance à forte marge », ajoute M. de Clamadieu.

« Cet accord donnera naissance à une entreprise très compétitive qui apportera à ses clients de nombreux avantages, en particulier un accès fiable au PVC », a déclaré M. Jim Ratcliff, Président d'INEOS AG.

### **Générer des synergies**

La joint-venture devrait être en mesure de générer d'importantes synergies grâce au partage de bonnes pratiques dans les procédés de production, en particulier pour optimiser la consommation d'énergie ; à la spécialisation des usines par gammes de produits ; à l'optimisation des achats et de l'utilisation des matières premières et de l'énergie ; à la réduction des coûts logistiques et de transport ; à la combinaison des forces commerciales et marketing, estiment les porte-parole des deux groupes.

Solvay devrait apporter à la joint-venture ses activités Chlor Chemicals ainsi que les activités de production de PVC détenues par SolVin(2), le tout étant réparti sur sept sites de production européens totalement intégrés. Ces sites comprennent notamment cinq électrolyses récemment converties à la technologie à membrane, plus économes en énergie et contribuant à la production durable de PVC.

Kerling, filiale du groupe INEOS et premier producteur de PVC en Europe, devrait apporter l'ensemble de ses actifs de chloro-vinyls répartis sur dix sites dans sept pays européens, parmi lesquels figurent trois grandes unités modernes d'électrolyses à membrane.

La lettre d'intention prévoit un mécanisme de sortie selon lequel INEOS devrait acquérir la part de Solvay (50%) pour une valeur calculée sur un multiple de 5,5 fois le REBITDA de milieu de cycle. Cette sortie devrait intervenir quatre à six ans après la création de la joint-venture. INEOS deviendrait alors l'unique propriétaire de l'activité. Solvay devrait bénéficier d'un prépaiement de 250 millions d'euros dès la conclusion de la transaction, explique Solvay.

### **Montée des coûts de production**

Ce projet fera l'objet prochainement de procédures d'information-consultation avec les représentants du personnel dans les pays concernés. A l'issue de ces procédures, les deux entreprises signeront des accords définitifs qui seront conditionnés aux clauses de clôture habituelles, y compris l'approbation des autorités de concurrence. D'ici à la clôture de l'opération, dont la date dépendra de la réalisation des étapes mentionnées ci-dessus, Solvay et INEOS continueront à opérer leurs activités PVC de manière strictement indépendante.

Parmi les motivations exprimées par le PDG de Solvay, la montée des coûts de production du PVC et d'autres matières plastiques en Europe associée à la concurrence croissante des productions fabriquées aux Etats-Unis à partir du fracking de gaz de schiste à un coût très inférieur semble avoir constitué un facteur important dans la décision des deux groupes.

M. de Clamadiou avait déjà confié à la presse lors d'un précédent entretien lors de la présentation des résultats 2012 du groupe ses craintes d'une situation de distorsion de concurrence entre l'Europe et l'Amérique du nord suite à l'impossibilité pour les producteurs et chimistes européens d'avoir recours à l'exploitation des gaz de roche pour réduire leurs coûts et rester compétitifs dans leurs secteurs d'activités.

### **La Rédaction**

(1) EBITDA récurrent

(2) SolVin : joint-venture entre Solvay (75%) et BASF (25%)

Plus de détails sur :

[www.solvay.com](http://www.solvay.com)

La lettre et le site  
Des Matières premières  
et de L'Energie



**MPE MEDIA**  
Au cœur des Matières Premières

**[www.mpe-media.com](http://www.mpe-media.com)**